

Extrait du Privilège du Roi.

PAR grace & Privilège du Roi , donné à Versailles le 17. Novembre 1706. Signé par le Roi en son Conseil, DE ROSSET , & scellé; Il est permis au Sr. * * de faire imprimer , vendre & débiter publiquement dans toutes les Villes du Royaume, un Livre intitulé *Journal Historique sur les matieres du zems* , en un ou plusieurs Volumes , conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera ; Saisant Sa Majesté défenses à tous Libraires , Imprimeurs & autres personnes , d'imprimer, faire imprimer, vendre ni débiter ledit livre, sous quelque prétexte que ce soit, même de correction, augmentation, changement de titre, impression étrangere ou autrement, sans le consentement dudit Sr. * * , ou les ayans cause; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits , trois mille livres d'amendes, dépens, dommages & intérêts; ainsi qu'il est porté plus au long par ledit Privilège.

Registré sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, conformément aux Reglemens & Arrêts du Conseil. A Paris le 29. Novembre 1706. Signé GUERIN, Syndic.

Ledit Sr. * * a cédé son Privilège à Claude Muguet , suivant l'accord fait entre eux.